|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **sg_lang** |  |

**Appel à Consultation pour le développement d’une plateforme stratégique de coordination dans le domaine de la Prise en charge des Femmes Victimes de Violence**

**- Termes de référence -**

# Contexte et Justifications

La coordination et le partenariat entre les différents acteurs ont été les valeurs ajoutées du processus de lutte contre les violences à l’égard des femmes. Ainsi, pour faire face aux nouvelles formes et dimensions de ce fléau social, ils ont permis de mettre en place de nouvelles approches pour le développement de mécanismes institutionnels de soutien aux victimes via notamment des centres d’écoute pour les femmes victimes de violence, des espaces multifonctionnels pour les femmes (EMF), la création/et généralisation des structures et services au niveau des tribunaux, des hôpitaux, de la Gendarmerie Royale, et des services de la Police Judiciaire.

La coordination dans l’offre de services constitue une bonne pratique dans la mesure où les services de soutien aux femmes victimes de violence passent par l’interconnexion d’un certain nombre d’institutions et organisations de la société civile. Cependant, pour optimiser l’efficacité des structures existantes et celles à créer et en assurer la cohérence et la coordination, il conviendrait que celles-ci améliorent les actions menées en réponse à la nature intersectorielle et multidimensionnelle de la violence à l’égard des femmes.

Pour que ces efforts puissent aboutir à une réponse bien coordonnée et dotée de ressources appropriées, visant à mettre fin à la violence à l’égard des femmes, la coordination devrait être basée sur une approche plus durable, créatrice de synergie à même d’offrir et garantir un appui de qualité aux femmes victimes de violences. C’est dans ce sens, que les mécanismes de coordination pour une prise en charge de qualité des femmes victimes de violence, devraient s’inscrire dans un cadre institutionnel renforcé à travers la mise en place d’une *plate-forme stratégique de coordination entre les différents acteurs institutionnels et de la société civile œuvrant dans ce domaine.*

Pour ce faire, au-delà des aspects d’intervention spécifiques des acteurs institutionnels et associatifs, les mécanismes de coordination en tant qu’éléments indissociables de la chaîne de prise en charge (PEC) des femmes victimes de violence sont appelés à être davantage institutionnalisés et renforcés incluant une coordination au niveau régional et local avec des missions spécifiques assujetties à chacun des intervenants, un système de référence opérationnel, et ce afin de répondre rapidement et efficacement aux besoins et à l’accès aux droits des femmes victimes de violences.

Les objectifs visés par la plateforme stratégique de coordination et établis selon une vision commune visent la cohérence entre les différentes interventions des acteurs institutionnels et associatifs favorisant ainsi une mutualisation des ressources et des compétences ; des principes de bonne gouvernance; la complémentarité et l’alignement dans la formulation des politiques publiques et des stratégies en matière de lutte contre la violence à l’égard des femmes/filles.

Dans ce cadre, le Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l’Egalité et du Développement Social, de la Famille (MFSEDS) en partenariat avec l’UNFPA, lance un appel à consultation pour le développement d’une plateforme stratégique de coordination et de communication entre les différents acteurs institutionnels et ONGs, dans le domaine de lutte contre la violence à l'égard des femmes.

Cette consultation s’inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet : « **Appui au renforcement de la lutte contre la violence à l’égard des femmes et à la disponibilité des services**», appuyé par la **coopération belge** et mis en œuvre en partenariat entre le MFSEDS et l’UNFPA.

# Objectif et résultats attendus de la consultation

* 1. **Objectif**

Développer une plateforme stratégique de coordination entre les acteurs institutionnels et de la société civile œuvrant dans le domaine de la lutte contre la violence à l’égard des femmes y compris un plan d’action de mise en œuvre.

**2.2 Résultats attendus**

* Une plateforme stratégique de coordination développée et,
* Un plan d’action de mise en œuvre et suivi de la plateforme de coordination élaboré.

# Tâches du consultant/e ou bureau d’études

Le/la consultante/bureau d’études travaillera en étroite collaboration avec le Comité technique du Programme constitué du Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille, et du Développement Social, de la Famille et de l’UNFPA.

La consultation sera menée selon les principales étapes suivantes :

**Etape 1 : Analyse de la situation : constat, forces et faiblesses**

* Etude documentaire analytique des documents et supports (études, recherches, rapports, lignes directrices pour la coordination et la gouvernance de la coordination des services essentiels etc…).
* Travail de terrain : entretiens/grille d’investigation avec les responsables et personnes ressources des institutions partenaires concernées (niveau national et régional).

**Etape 2 : Définition du cadre institutionnel et d’intervention fonctionnelle selon une approche multisectorielle, et déclinée au niveau stratégique, et opérationnel (national, régional et local), qui mettra en évidence les résultats des éléments d’investigation suivants :**

* Analyse stratégique et opérationnelle au niveau institutionnel : acteurs opérationnels et potentiels et associatifs
* Définition et détermination : normes, vision, principes généraux et objectifs stratégiques de la plateforme stratégique de coordination
* Déclinaison des objectifs stratégiques
* Identification/clarification du rôle et missions et interventions clés des acteurs institutionnels et associatifs plateforme de stratégique de coordination des différents impliqués (cartographie/mapping)
* Identification des mécanismes fonctionnels des actions (national, régional/local) :rôle et missions des parties prenantes
* Niveaux de référence, interactions/liaison et moyens de communication aux différents niveaux d’intervention
* Schéma/cadre organisationnel et fonctionnel de la plateforme stratégique de coordination

**Etape 3 : Elaboration du Plan d’action sur la base des résultats des Etapes 1 et 2 intégrant :**

* Les objectifs stratégiques identifiés, les résultats attendus, les interventions clés des partenaires impliqués, les indicateurs de suivi et évaluation.

**Etape 4 : Animation d’un atelier participatif de planification stratégique sur la base des résultats et recommandations des étapes 1,2 et 3 :**

Le/la consultante/bureau d’études devra procéder à la mise en commun et le partage/diffusion des résultats des étapes précédentes selon l’approche de planification stratégique, et ce, avec les partenaires impliqués et potentiels institutionnels et de la société civile en vue de présenter et débattre du projet de plateforme stratégique de coordination et de son plan d’action.

# Profil du consultant/e et compétences requis :

Le/la consultant/ doit justifier :

* d’un niveau universitaire supérieur minimum Bac + 5, en sciences sociales, gestion des organisations.
* d’une expérience prouvée dans le domaine de la planification stratégique, l’ingénierie des organisations et de mise en place de schéma organisationnel basé sur une approche multisectorielle notamment dans le domaine de la lutte contre la violence fondée sur le genre.
* une bonne connaissance du contexte relatif à la lutte contre la violence à l’égard des femmes (contexte national et orientations/directives internationales).
* d’une bonne capacité d’animation, de communication et rédactionnelle en arabe et en français.

# Dossier et modalités de soumission des offres

Cette consultation est ouverte aux consultants/bureaux nationaux. Le/la consultant/e candidat/e/bureau devra soumettre sa proposition qui couvre l’ensemble des exigences figurant dans les termes de références de ladite consultation. La proposition doit contenir :

1. **L’offre technique constituée des éléments suivants :**
* Note méthodologique décrivant la démarche qui sera suivie conformément aux termes de référence de la consultation et des éléments contribuant à l’enrichissement de ces termes de référence.
* Le/les CV actualisés et détaillés du/des consultant-es.
* Les attestations de références du consultant/bureau d’études pour des travaux similaires.
* Copies légalisées des diplômes et attestations de référence.
* Calendrier d'exécution.
1. **L’offre financière :**
* Une proposition financière détaillée : nombre de jours de travail effectif estimé.
* L’offre financière en montant brut qui est soumis à l’impôt à la charge du consultant (incluant les honoraires et les éventuels frais de déplacement).

# Evaluation de l’offre

L’évaluation des dossiers de candidatures se fera par une commission constituée par des représentants du MFSEDS et de l’UNFPA. L’évaluation des offres se déroulera en deux temps : (i) évaluation/analyse de l’offre technique dans un premier temps, puis, (ii) évaluation de la proposition financière dans un second temps.

**Phase 1 : Analyse technique comparative des offres :**

Pendant cette phase, il sera procédé à la comparaison technique des offres. Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de pertinence à la réponse aux termes de références. Une note technique N**T** sur **100** sera attribuée à chaque offre, sur la base de la grille d’évaluation suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| **Grille d’évaluation** | **100** |
| **1 Expertise et formation du soumissionnaire** | **50** |
| **1.1 Expérience et expertise dans le domaine d’intervention de la prestation :*** Grande expérience (sup à 15 ans)
* Assez bonne expérience (entre 10 et 15 ans)
* Moyenne expérience (entre 5 et 9 ans)
* Faible expérience (moins de 5ans)
 | **20**2015105 |
| **1.2 Expérience de travail avec les institutions nationales :*** Grande expérience (Nbr d’attestations sup à 5ans)
* Assez bonne expérience (Nbr d’attestations entre 3 et 5 ans)
* Moyenne expérience (Nbr d’attestations moins de 3 ans)
 | **15**15105 |
| **1.3 Pertinence du CV (diplôme et certificat)*** Niveau supérieur (bac +5 et plus)
* Moyen (bac +3)
* Bac <diplôme < bac +3)
 | **15**15105 |
| **2. Démarche méthodologique** | **50** |
| * Approche méthodologique : retrace les objectifs/résultats attendus de la prestation, en détaillant le contenu et l’argumentaire et comportant une valeur ajoutée aux spécifications des TDR
* Approche méthodologique : retrace les objectifs/résultats de la prestation, en détaillant le contenu/argumentaire
* Approche méthodologique : retrace les objectifs de la prestation, sans détailler le contenu/argumentaire (se limite aux TDR)
* Approche méthodologique : incohérente et/ou non conforme aux TDR de la prestation
 | ExcellenteSatisfaisanteAcceptableMéthodologie non conforme | 5040300 |

|  |
| --- |
| **Important :** Seront systématiquement éliminées à l’issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la **note technique minimale de 70 points**.  |

**Phase 2 : Analyse financière comparative des offres :**

A l’issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d’une note (**NF**) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l’offre valable techniquement et la moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| NF= 100 \*Pmin/P | *P : Prix de l’offre* *Pmin : Prix de l’offre valable techniquement et la moins disante.* |

**Phase 3 : Analyse technico-financière :**

Les notes techniques (**NT**) et financières (**NF**) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

🡪70% pour l’offre technique

🡪30% pour l’offre financière

 **NG= 0,7 \* NT + 0,3\* NF**

Le Contrat sera adjugé à l’offre du **mieux disant** ayant obtenu **la note globale « NG »** la **plus élevée**.

# Délai de la consultation et livrables

La consultation se déroulera soixante (60) jours de travail (Jour/Homme) à partir de la date de signature du contrat.

|  |  |
| --- | --- |
| **Livrables** | **Nombre de jours** |
| **Livrable 1 :** Note méthodologique | **3** |
| **Livrable 2 :** Rapports d’étapes | **26** |
| **Livrable 2:** Version préliminaire du document de la plateforme stratégique intégrant le plan d’action de mise en œuvre et les indicateurs de suivi-évaluation | **15** |
| **Livrable 3 :** Fiche technique de l’atelier de planification stratégique, et rapport de l’atelier | **4** |
| **Livrable 4 :** Version finale de la plateforme de coordination intégrant son plan d’action de mise en œuvre et indicateurs de suivi validée | **12** |
| **Total** | **60 Jours** |
| *Cette répartition est à titre indicatif, le(a) consultant (e)/bureau d’études est invité à proposer un calendrier exécutif.* |

# Supervision de la consultation

La consultation sera conduite sous la supervision d’un comité de suivi composé des représentants du MFSEDS et de l’UNFPA. Ce comité se chargera également de la validation des livrables. Le consultant devra fournir au comité de suivi la version provisoire de chaque livrable au moins dix jours avant la date de la tenue de l’atelier pour qu’elle soit renvoyée aux participants pour avis. Chacun des livrables doit être fournis en version papier paraphée par le consultant et en version électronique.

# Modalités contractuelles et financières

Le contrat de ladite consultation sera établi entre le MFSEDS le(a) consultant (e)/bureau d’études. Le paiement direct sera effectué conformément aux procédures établies à cette fin et après validation et finalisation des livrables.

# Dépôt du dossier de candidature

Les candidats/es intéressé/es sont invité/es à envoyer, sous pli fermé, leur offre portant la mention « **Appel à Consultation pour le développement d’une plateforme stratégique de coordination et de communication dans le domaine de la Prise en charge des Femmes Victimes de Violence**» à l’adresse suivante : **Ministère de la Solidarité, de la Famille, de l’Egalité et du Développement Social – Service de la Coopération Bilatérale et Multilatérale,47, Avenue Ibn Sina – Agdal, Rabat – Maroc** au plus tard **le 08 Mai 2017 à 16h00**, date et heure limites de réception des candidatures.

Les jours et horaires de réception sont du lundi au vendredi inclus de 10 à 16 heures et jusqu’à expiration du délai.

Les dossiers qui parviendraient après la date et heure limites fixées ci-dessus ne seront pas pris en compte.

Les candidats doivent assumer les risques inhérents au délai d’acheminement par un tiers porteur.